

2018

CORRIGÉ

ANALYSE DE TEXTES COMPARES

CONCOURS
ECRICOME
TREMPIN 1&2

APRÈS
BAC+2/BAC+3/BAC+4

ESPRIT DE L'ÉPREUVE

■ **DURÉE** : 3 heures

L'analyse de textes comparés consiste à identifier une problématique commune à plusieurs textes, pour y répondre dans un développement structuré rendant compte de tous les textes et des relations qu'ils entretiennent.

Le dossier documentaire est composé de textes de natures variées : extraits d'ouvrages, articles de presse ou de revues, textes officiels. Le volume des textes est également variable, ce qui ne préjuge en rien de leur importance. Le choix des textes qui composent le dossier est gouverné par un souci d'unité thématique et de diversité de points de vue. Le thème commun aux documents est un thème de société, en lien notamment avec le monde de l'entreprise et du travail. Ce thème commun peut être envisagé dans le dossier à partir de points de vue variés, notamment économique, social, historique, politique, philosophique ou littéraire. Une diversité d'opinions peut s'exprimer dans le dossier, dont la dimension polémique ne devra pas être occultée.

Le thème et le problème communs aux textes du dossier ne sont pas formulés explicitement dans le sujet : c'est au candidat qu'il revient de le faire, à travers le titre qu'il donnera à son analyse de textes comparés. Celui-ci prendra la forme d'une question formulant le problème sous-jacent à l'ensemble des textes du dossier.

Le point de vue du candidat sera neutre et objectif, l'énonciation impersonnelle. Il s'agit d'organiser les éléments d'un débat par la mise en évidence des apports respectifs des textes du dossier, des convergences et divergences d'opinions qu'on peut y observer. Aucun apport personnel n'est attendu du candidat, qui devra se contenter de reprendre les éléments essentiels du dossier pour les confronter et les mettre en perspective.

L'analyse de textes comparés sera structurée par un plan, dont la teneur sera annoncée en fin d'introduction.

Un effort de reformulation est attendu du candidat : les citations sont proscrites, qu'elles soient assumées ou déguisées.

Le candidat devra faire explicitement référence aux documents : chaque idée sera reliée au texte dont elle est issue au moyen d'une formule appropriée à ce texte. Les documents seront supposés accessibles au lecteur de l'analyse de textes comparés. Le candidat se dispensera donc de citer systématiquement le titre, la date, l'auteur, le genre et la source du texte, mais sélectionnera parmi ces informations celles qui sont pertinentes pour présenter le document. Si un même texte est mobilisé plusieurs fois, la formule de référence sera allégée à partir de sa deuxième occurrence.

Un style dense, c'est-à-dire à la fois synthétique et précis, est attendu des candidats. Leur devoir ne devrait pas excéder la taille d'une copie, soit un peu plus de trois pages. Les dépassements seront toutefois tolérés s'ils se justifient par une qualité exceptionnelle. Les candidats seront notamment évalués sur leur capacité à comprendre le thème et le problème commun aux documents, à restituer fidèlement les idées essentielles du dossier, à organiser les éléments d'un débat dans un plan cohérent et dynamique, et à s'exprimer dans une langue claire et correcte.

Une attention particulière sera portée à la qualité de l'expression. Les fautes de langue (orthographe, grammaire, conjugaison, syntaxe, lexique ou ponctuation) seront pénalisées.

En résumé :

1. Vous devrez donner à votre devoir un titre qui prendra la forme d'une question, faisant apparaître le thème du dossier et le problème commun aux documents.
2. Vous devrez adopter un point de vue neutre et objectif : ne pas ajouter d'éléments extérieurs au dossier, ne pas prendre position.
3. Votre devoir ne devra pas excéder la taille d'une copie d'examen, soit un peu plus de trois pages.
4. Vous devrez accorder le plus grand soin à la qualité de l'expression (orthographe, grammaire, syntaxe, ponctuation...), qui fera l'objet d'une attention particulière de la part des correcteurs.

CORRIGÉ

Comment concilier production industrielle de masse et consommation écoresponsable ?

En quelques décennies, nos modes de production et de consommation sont passés d'une économie locale à une économie globale provoquant d'incontestables impacts sociaux, environnementaux, sanitaires et éthiques. La croissance exponentielle de la population mondiale, estimée à dix milliards d'individus à l'horizon 2050, constitue un réel défi, notamment pour la branche agroalimentaire. Dans un contexte mondialisé de plus en plus concurrentiel et une économie ultra-libérale, y a-t-il une place pour un marché bio, de proximité, plus respectueux de l'environnement, des producteurs et des consommateurs, plus vert, plus citoyen, plus solidaire, et au développement durable ? Autrement dit, comment concilier production industrielle de masse et consommation écoresponsable ? Si notre système industriel présente des dérives préoccupantes, des initiatives alternatives de production et de distribution ont commencé à émerger, mais qui comportent elles-mêmes des limites et des ambiguïtés.

La production de masse, née de la révolution industrielle, a certes permis d'améliorer globalement les conditions de vie et la consommation de la population mondiale, par ses quantités de biens produits, ses prix attractifs et ses profits, mais elle a aussi provoqué de graves dérives environnementales, sanitaires et éthiques.

Dans leur essai, *Un Régime pour la planète*, paru en 2007, Élisabeth Caville et Marie Balmain affirment que si la révolution agro-industrielle a réduit la famine dans le monde, elle nous a aussi coupé de la nature et nécessite dorénavant l'exploitation en masse des énergies fossiles, qui sont non renouvelables. C'est ce que confirme l'exemple de la chemise de Xavier, développé par Myriam Goldmanc et Claude Aubert, au début de leur ouvrage *Vêtement : la fibre écologique*, édité en 2001. Cette chemise bleue 100 % coton que Xavier croit « naturelle » a été fabriquée, en réalité, grâce à des pesticides toxiques, des produits chimiques, des milliers de litres d'eau, et a parcouru entre 15000 et 20000 kilomètres en camion et en bateau, entre l'Afrique, l'Asie et l'Europe pour arriver dans la boutique où il l'a achetée.

Outre les impacts environnementaux, ces produits de consommation industriels ont également de dramatiques répercussions sociales, sanitaires et éthiques. La chemise de Xavier a en effet nécessité une main-d'œuvre exploitée et sous-payée, des agriculteurs, des ouvriers, et parfois même des enfants exposés à des colorants toxiques extrêmement dangereux pour leur santé. Si les producteurs sont les premiers touchés, les consommateurs eux aussi mettent en péril leur qualité de vie. C'est ce que dénonce Jean-Baptiste Malet interviewé par Fabrice Pouliquen pour 20minutes.fr en mai 2017, dans son article sur « les dessous très peu reluisants de la tomate d'industrie ». Jean-Baptiste Malet est l'auteur d'un livre-enquête, *L'Empire de l'or rouge*, sorti l'an dernier. Il y révèle que la plupart de nos concentrés de tomate ne proviennent ni de France, ni d'Italie, mais de Chine, composés de 31 % de tomates industrielles et de 69 % d'additifs.

En outre, les géants de l'industrie agroalimentaire trichent sur la composition de leurs produits. À la poursuite de coûts de production toujours plus faibles et de profits toujours plus importants, ils

utilisent des ingrédients et des moyens de transformation moins chers et de moins bonne qualité, sans en informer les consommateurs. Jean-Baptiste Malet pointe du doigt ainsi les grands industriels du ketchup, tandis que Mark Tungate, dans son essai sur *Le Monde de la beauté*, paru en 2011, prend l'exemple de l'entreprise The Body Shop, qui bien que clamant ne pas tester ses produits sur les animaux intègre nécessairement des ingrédients qui eux le sont.

*

Face à cette industrie de masse qui vise la quantité plutôt que la qualité, le profit plutôt que la morale, un nouveau marché émerge depuis quelques dizaines d'années : le marché bio, au service aussi bien des producteurs que des consommateurs, une alternative verte qui est en plein essor.

Comme le rappellent Élisabeth Caville et Marie Balmain dans leur essai *Un Régime pour la planète*, environ 80 % de ce que nous mangeons provient de l'industrie agroalimentaire. Cela signifie que les produits frais ne représentent que 20 % de nos achats. Cela dit, une véritable prise de conscience écologique et citoyenne se fait jour, avec la volonté de consommer moins, mais de consommer mieux, c'est-à-dire local, éthique et bio. Dans *Le Commerce équitable : un mouvement éthique-table ?*, paru chez Studyrama en 2016, Cyril Maré étudie les mouvements associatifs verts, tels « Artisans du monde » en France, qui ont fait le choix d'une économie alternative, responsable et engagée, reliant directement les producteurs aux consommateurs, préférant des circuits courts, le recours au bénévolat, des produits artisanaux équitables vendus à moindre échelle et les petites coopératives indépendantes, sorties des dictats de la grande distribution. Comme Veja, par exemple, ces entreprises textiles en plein essor soutiennent des actions humanitaires dans les pays en développement et plaisent aux consommateurs engagés et responsables.

Mais le marché bio ne se compose pas que d'initiatives réservées à une minorité. C'est dans le même élan vert que s'est développée la chaîne de cosmétiques The Body Shop dont Mark Tungate relate la création dans le chapitre « Éthique, biologique et durable » de son ouvrage sur *Le Monde de la beauté*. Anita Roddick, la fondatrice de la marque, a débuté en Grande Bretagne avec un emprunt de 4000 livres et une seule boutique. Elle souhaitait avant tout vendre des cosmétiques naturels, inspirés de ses nombreux voyages dans le monde, et fabriqués avec des produits non testés sur les animaux. Forte d'un marketing efficace et d'une politique écologique œuvrant pour la sauvegarde des espèces en voie de disparition et s'investissant dans des projets caritatifs, elle a rapidement conquis un marché international, démocratisant ainsi des produits qui n'étaient autrefois accessibles qu'à une infime part de la population.

L'Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique a publié sur son site agencebio.org en 2017 les dernières statistiques de cette économie en pleine expansion. Avec plus de 7 milliards d'euros consacrés aux achats de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique, le marché bio se porte plutôt bien en France. Il concerne différents lieux de distribution très dynamiques, allant de la vente directe du producteur au consommateur aux grandes et moyennes surfaces, mais également des produits variés tels les fruits et légumes, les céréales en vrac, les viandes et les poissons bio. Enfin, 71 % des produits bio consommés en France proviennent de France. Cet intérêt grandissant pour une consommation saine et durable est confirmé dans le rapport d'Yvon Merlière, « L'évolution des attentes des consommateurs en matière de produits respectueux de l'environnement » paru dans la revue des Annales des Mines, *Responsabilité & Environnement*, en

janvier 2014, et qui s'appuie sur les résultats du CRÉDOC (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie). Celui-ci observe que 2/3 des Français tiennent compte du critère écologique, que ce soit la proximité du lieu de production, le coût en émissions carbone ou le recyclage, ou du critère éthique (travail des enfants, souffrance animale, pollution...), quitte à payer plus cher. Cependant, bien que le marché bio se répande dans toute la population française, il demeure largement plus accessible aux catégories sociales les plus aisées et les plus qualifiées, aux dépens des ménages plus modestes qui n'ont pas toujours les moyens de consommer ailleurs que dans les supermarchés.

S'il est tout à fait possible de concilier production industrielle et consommation éco-responsable, des ambiguïtés et des difficultés demeurent, que les États et l'Union Européenne notamment cherchent à lever.

Un des principaux obstacles que doit affronter le marché bio et que soulève le corpus concerne l'étiquetage des produits. L'exemple de la chemise de Xavier est emblématique à ce propos : rien n'y est indiqué sur la fabrication nocive et le parcours phénoménal de ce vêtement soi-disant 100 % naturel. Il en va de même des concentrés de tomate et du ketchup, dont Jean-Baptiste Malet dénonce le manque d'informations sur leur origine, leur composition et leur mode de production pour le consommateur. Dans son interview accordée à 20minutes.fr, il évoque en effet un manque de transparence sur la traçabilité des produits, savamment orchestré par les grands groupes industriels. Mark Tungate suggère lui aussi que les cosmétiques Body Shop ne sont pas tout à fait verts, contrairement à ce que pourrait faire penser la couleur de la marque. Mais les stratégies marketing trompeuses des entreprises ne sont pas les seules en cause. Les consommateurs sont également responsables de ces dérives et mensonges. Dans leur essai, Élisabeth Caville et Marie Balmain confirment bien qu'il nous est certes difficile de savoir ce qu'il y a dans une barre chocolatée ou dans des nuggets, ou comment ils ont été fabriqués, mais elles déplorent surtout le fait que nous nous sommes coupés de la nature, que nous voulons consommer de tout, tout de suite, et en toute saison, sans saveur et sans savoir, sans nous demander comment ces produits nous sont parvenus. Par conséquent, nous sommes devenus complices de cette industrie de masse complexe, opaque et de mauvaise qualité.

Afin de remédier aux excès de cette économie brutale et de lutter contre certaines pratiques quasi frauduleuses des grands groupes, les États européens se sont mobilisés pour soutenir et promouvoir une production et une consommation plus responsables. C'est ce qu'explique Marie-Paule Benassi dans son rapport sur « Les actions de l'Union Européenne en faveur de la promotion de produits de consommation « plus verts » et l'adoption d'une communication adéquate les concernant », publié dans les Annales des Mines, *Responsabilité & Environnement*, en janvier 2014. Pour commencer, il est nécessaire que les produits mis en vente soient accompagnés d'une information simple, claire et fiable sur leur provenance et leur composition. Ensuite, il s'agit de combattre l'écoblanchiment, ou *greenwashing*, stratégie commerciale qui se donne une image écologique responsable, mais qui dépense plus d'argent en publicité, souvent mensongère, qu'en réelles actions vertes et solidaires. Enfin, le système de certification Ecolabel, créé en 1992, et attribué par des experts indépendants aux biens de consommation et aux services respectueux de l'environnement, doit s'imposer à davantage de pays européens et à plus de produits.

Pour conclure, il n'est pas concevable d'empêcher ou d'éviter la production de masse, mais il est possible de consommer autrement, en devenant des « consommateurs » conscients et responsables de ce que nous achetons. Il y a bien dans notre économie capitaliste une place pour un marché bio, écologique, éthique, sain, respectueux de l'environnement, des droits fondamentaux de l'homme et des animaux. Il est donc tout à fait envisageable de concilier production industrielle et consommation éco-responsable. Mais il ne dépend que de nous d'en prendre conscience et de nous engager encore davantage pour le développement durable et une planète plus verte et plus juste.

RAPPORT D'ÉPREUVE

Le sujet proposé cette année en analyse de textes comparés a fait l'objet d'un traitement globalement satisfaisant de la part des candidats. L'épreuve et ses contraintes semblent de mieux en mieux comprises, les règles du jeu sont dans l'ensemble respectées. Les correcteurs se félicitent d'avoir trouvé dans ce cru 2018 de très bonnes copies, et même quelques excellentes copies qu'ils n'ont pas hésité à gratifier de la note maximale.

Certains candidats sont néanmoins tombés, par manque de méthode, dans des pièges qu'ils auraient pu facilement éviter en prenant connaissance des attentes du jury. Nous encourageons donc les futurs candidats à lire attentivement ce rapport, si possible après avoir traité le sujet à l'entraînement : rien ne vaut une mise en situation en temps limité pour préparer cette épreuve, qui ne nécessite aucune connaissance particulière et se veut abordable pour tous, mais qui mérite qu'on lui accorde quelques heures de préparation, afin de se confronter avant le jour J aux contraintes de l'épreuve et au format attendu.

■ COMPRÉHENSION DES TEXTES

Le thème de cette année, le développement du marché bio, n'était pas difficile à appréhender et a été généralement compris. Pourtant, beaucoup de candidats se sont laissés prendre à la facilité d'opposer de manière binaire et simpliste les modes de production industriels de masse et le marché éco-responsable. Les problèmes de compréhension ont essentiellement concerné l'extrait de l'essai de Mark Turngate (texte 4) : très peu de candidats ont vu le caractère ambivalent et controversé de l'entreprise Body Shop, perçu comme un modèle de commerce éthique alors même qu'en étaient pointées les incohérences et les ambiguïtés. De plus, beaucoup semblent avoir lu trop rapidement les trois derniers documents, les ont donc simplifiés à l'extrême et réduits au marché français alors qu'ils concernaient également l'Europe et le monde. Un certain nombre de candidats ont eu du mal à distinguer les problèmes soulevés dans le corpus : entre consommation éthique, surconsommation, production industrielle, critères écologiques, etc. Enfin, les candidats n'ont généralement pas été assez attentifs à la nature des textes proposés (essai économique, interview, statistiques, annales, article de presse ou internet, ouvrage de vulgarisation). Ils ont souvent confondu essai et article, ou chapitre d'un ouvrage et article. À cet égard, il convient de rappeler les règles de retranscription des références : un titre d'ouvrage se souligne, un article ou un chapitre se cite entre guillemets. Enfin, bien des candidats ont confondu le journal *20minutes* avec son site en ligne 20minutes.fr (texte 2).

- Trop de candidats sont passés à côté de la thèse de l'auteur (ou des auteurs) ou de l'idée directrice du texte. Cela a donné lieu à des problématiques purement socio-économiques et à des synthèses simplificatrices qui omettaient notamment les enjeux sanitaires, environnementaux et éthiques soulevés par ce corpus.

- Beaucoup de copies s'en tiennent effectivement à la description des faits, et juxtaposent les résumés des huit documents, sans les relier les uns aux autres de manière cohérente et sensée. L'analyse de textes comparés ne saurait être un alignement de contractions ou un catalogue de paraphrases des documents du corpus.

- Il faudrait en outre, aussi bien dans la prise de notes au brouillon que lors de la restitution au propre, faire un effort de distinction entre l'essentiel et l'accessoire, entre la thèse centrale, ses arguments et

les exemples qui l'illustrent. Si l'usage des exemples est pertinent, ce n'est qu'à la condition qu'ils s'inscrivent dans une dynamique argumentative et non pas seulement descriptive ou illustrative. De ce fait, ces candidats rendent compte d'une difficulté à orienter leurs analyses en vue de la résolution d'un problème central et commun à tous les textes.

■ QUESTION-TITRE

Confondant cette épreuve avec d'autres qui lui ressemblent, encore trop de candidats oublient la question-titre dont l'exigence était pourtant rappelée dans le sujet : cette négligence est évidemment sanctionnée lourdement. D'autres proposent un titre sous forme de phrase nominale, titre non formulé sous forme interrogative directe, et beaucoup trop vaste (ex. : « La réalité de la mondialisation », « Un nouveau mode de consommation remis en question », ou encore « Consommation actuelle : un enjeu de bien public mondial »). Là encore, le non-respect de la consigne a pu leur coûter de précieux points. Nous rappelons donc cette évidence : une question-titre doit contenir une question, formulée sous forme d'interrogation directe et se terminant par un point d'interrogation.

Le problème principalement rencontré est celui d'une question-titre trop vague, qui se contente de parler de « l'évolution du capitalisme ou du marché bio » en général, sans interroger les effets plus précis (économiques, écologiques, sanitaires, éthiques) qui accompagnent le phénomène de l'industrie mondialisée et l'émergence d'une production et d'une consommation de plus en plus vertes. Cela a donné lieu à des questions trop larges ou hors sujet, du type : « Quelles relations l'homme entretient-il avec l'environnement ? », « En quoi la question d'une société industrialisée est-elle importante de nos jours ? », « Quels sont les enjeux de l'industrie agro-alimentaire ? », « Comment évoluent production et consommation ? » Au contraire, certains candidats ont restreint le sujet par des problématiques étroites et réductrices, par exemple : « Comment l'Etat peut perdurer sur (sic) sa recherche du capitalisme tout en proposant des produits ayant des étiquettes claires et en respectant l'environnement ? », « Dans quelle mesure la consommation de produits naturels affecte-t-elle le consommateur français ? » En outre, trop de candidats se contentent d'une question binaire et antithétique, un peu facile : « Quels sont les avantages et les inconvénients du marché bio ? », « La croissance du naturel : réalité ou fiction ? » D'autres formulent des questions lourdes et alambiquées, à la limite du compréhensible, d'autant plus qu'ils ne respectent pas toujours les règles grammaticales de l'interrogation directe (inversion sujet-verbe, pronom de rappel, encadrement du « t » euphonique par des tirets...). D'autres candidats encore se permettent de juger le sujet ou tel auteur, de prendre parti dans le débat, ou d'exprimer leur opinion, dès la question-titre : « La croissance du naturel et du bio, oui, mais restons méfiants ! » Certains proposent une question qui inverse la problématique : « Quelles sont les conséquences du capitalisme des industries du textile [sic], de l'agro-alimentaire et de la beauté sur les inégalités, la santé et l'environnement dans le monde ? » Enfin, quelques candidats proposent des questions-titres prescriptives, formulées en termes de devoir ou d'obligation, or ce n'est pas l'objet d'une analyse neutre de corpus documentaire. Exemple : « Devons-nous nous tourner vers un mode de consommation plus responsable et engagé ? » ou encore « Faut-il aiguiller le consommateur pour se diriger vers un monde plus vert ? »

Les meilleures questions-titres étaient plutôt courtes, formulées de manière concise et élégante, et soulevaient la compatibilité d'une consommation de masse et de l'écologie responsable, en vue d'un monde plus vert, plus sain et plus solidaire :

« Comment concilier le développement du commerce équitable avec la production industrielle ? », « Peut-on combiner consommation de masse et développement durable ? », « Face aux défis

écologiques, socio-économiques et démographiques actuels, quels modes de production et de consommation adopter ? », « Le capitalisme est-il compatible avec les principes du développement durable ? », « Quelle place pour le marché bio dans la production de masse ? »

Nous rappelons qu'une fois la question-titre placée en tête de copie, celle-ci doit être reformulée dans l'introduction qui suit, soit sous la même forme, soit sous forme de question indirecte. Cette introduction, d'une dizaine de lignes environ, doit en outre commencer par une amorce pertinente et éviter les généralités inutiles et discutables (« Depuis toujours l'homme a eu besoin de consommer... »). Elle doit tenter de définir et de cerner le sujet le plus efficacement possible, puis lancer le débat et annoncer le plan de l'analyse. Il eût été bon pour ce corpus de préciser à quoi renvoie le marché bio : à des produits plus respectueux de l'environnement, des droits fondamentaux de l'homme, des animaux, à une production et à une consommation éco-responsables, plus vertes, plus engagées, plus raisonnées et plus citoyennes, au développement durable, enfin. Il aurait fallu poser tout de suite l'opposition entre deux modes de consommation : la consommation industrielle, de masse, aux prix attractifs, et la consommation responsable, attentive au respect de l'environnement, mais qui peine à se développer à grande échelle.

■ COMPOSITION

Les candidats font preuve d'un effort général de respect des consignes, les devoirs sont globalement consistants, en termes de contenu ainsi qu'en termes de longueur. Mais un certain nombre d'entre eux, débordés par l'abondance d'informations recueillies dans les textes, peinent à structurer leur devoir et se contentent d'aligner des suites de faits dans des parties « fourre-tout » ou par une succession de paragraphes. Cette absence de composition trahit un manque de perspective générale pour organiser le raisonnement, aussi bien au sein de chaque partie que dans l'ensemble du devoir. Certaines copies se présentent comme des juxtapositions d'idées, échouant à les faire dialoguer ou à les confronter, et à les intégrer à une réflexion dynamique. Elles donnent lieu à des rhapsodies de paraphrases maladroitement et incohérentes, sans liens logiques entre elles. Les candidats seraient donc bien avisés de structurer leur devoir en un nombre raisonnable d'étapes, faisant apparaître un développement en deux ou trois parties, elles-mêmes composées de deux ou trois sous-parties au sein desquelles seraient confrontés plusieurs documents du dossier explicitement cités et finement reliés. Ils devraient en outre soigner les transitions entre les parties et les sous-parties par un emploi juste et pertinent des outils de liaison.

Le devoir doit par ailleurs reposer sur une démarche dialectique qui permet de restituer la cohérence du dossier. Plusieurs plans sont possibles, à condition toutefois de ne pas gommer les contradictions entre les auteurs, et de ne pas s'en tenir à une perspective purement chronologique ou historique. On attend un plan, annoncé en introduction, et clairement lisible ensuite dans l'enchaînement des parties.

De plus, il est bien rappelé aux candidats que le devoir doit être entièrement rédigé : il faut définitivement renoncer au plan apparent, avec numérotation et titrage des parties (contrairement à d'autres concours). On attend qu'apparaisse clairement le mouvement de la réflexion par la formulation soignée des idées directrices figurant au début des parties et des sous-parties. Dans cette perspective, il ne faut pas négliger non plus l'effort introductif et conclusif. Il permet au correcteur d'apprécier autant la finesse de l'analyse que l'effort de restitution du corpus dans une étude organisée et problématisée. Enfin, pour une présentation optimale de la copie, pensez bien à laisser un alinéa au début de chaque nouveau paragraphe, de chaque nouvelle partie ou sous-partie.

Trop de candidats se sont contentés d'une composition en deux temps : I. La production industrielle II. Le marché du bio. Ces plans binaires, simplistes et peu probants ne pouvaient rendre compte de la richesse et de la complexité du dossier. Ils ont donné lieu en outre à des copies trop courtes et incomplètes. C'est pourquoi un plan tripartite permettait de conduire la réflexion avec plus de nuances, d'évoquer notamment les stratégies des États et de l'Union européenne pour promouvoir les produits verts et pour lutter contre l'« éco-blanchiment », mais aussi de montrer la question des étiquetages trompeurs et des pratiques commerciales déloyales, c'est-à-dire la différence entre les produits issus de l'industrie agro-alimentaire jouant à tort sur un marketing vert ou local et les produits véritablement labellisés bio ou bénéficiant de garanties écologiques. On pouvait par exemple commencer par le constat des dérives du système industriel (I), avant d'examiner les alternatives du marché bio (II), pour envisager enfin les ambiguïtés et les limites de ces nouvelles formes de production (III).

Prendre de la hauteur par un effort de mise en tension et de problématisation devrait ainsi permettre aux candidats d'organiser leur travail de manière à mobiliser chacun des textes et non pas tomber dans le double abîme que constituent l'omission volontaire de certains documents et la restitution appauvrie du corpus. Si, de fait, certains textes semblent tracer plus clairement les lignes directrices du corpus, tous doivent pourtant être appréhendés pour ce qu'ils lui apportent. Beaucoup de copies se sont concentrées sur la « chemise de Xavier » (texte 1) et ont par conséquent oublié d'évoquer l'agroalimentaire ou les cosmétiques présents dans les autres textes. Le marché du bio touche effectivement des branches très variées de la production et de la consommation mondiales. Inversement, il est vain d'essayer de synthétiser chaque auteur par une ligne ou deux de résumé, sous couvert de satisfaire à l'exigence de traitement exhaustif du corpus et souvent en les juxtaposant les uns à la suite des autres comme si ce seul effort convenait. Rendre compte des tensions exige de faire un choix qui suppose que le candidat saura reformuler les thèses rencontrées pour les articuler les unes par rapport aux autres en mobilisant des distinctions conceptuelles sur lesquelles viendront prendre appui les références utilisées. En effet, une bonne connaissance de quelques concepts en sciences sociales a permis à certains candidats de mieux traiter ce sujet.

Rappelons aussi que l'analyse de textes comparés se doit d'être la plus neutre et objective possible : gardez vos remarques ironiques ou acerbes sur tel ou tel propos ou sujet, pour vous.

Enfin, de la nuance avant toute chose : la plupart des candidats en manquent souvent, que ce soit dans la manière de mettre en regard les documents (qu'ils opposent de manière grossière) ou les idées (on voit souvent opposés les méchants industriels capitalistes contre les gentils altermondialistes éco-responsables). C'est le résultat de plans binaires (deux parties fondées sur ce genre d'oppositions caricaturales), qu'il faut à tout prix éviter. Au contraire, les bonnes copies parvenaient à montrer comment les produits et les démarches éco-responsables se trouvaient pris dans le jeu du marché économique tel qu'il existe aujourd'hui. Elles échappaient donc à une lecture simpliste qui consistait à opposer strictement « capitalisme » et, pour reprendre le terme souvent employé, « altermondialisme ». S'emparant de cette ambiguïté, les meilleurs candidats menaient souvent une analyse fine et nuancée du dossier, en faisant apparaître toute l'ambiguïté dans laquelle se trouvaient pris les acteurs du marché éco-responsable.

■ RÉFÉRENCES AU DOSSIER

Il convient de rappeler que cette épreuve consiste en une « analyse de textes comparés » aux consignes strictes. Un nombre malheureusement non négligeable de candidats semble l'avoir oublié en produisant des copies où ne figure aucune référence aux textes à analyser et à comparer. Ce type

de devoir, qui se présente alors comme une dissertation générale sur le sujet, a été très durement sanctionné par une note éliminatoire, tout autant que ceux qui importaient des éléments étrangers au corpus, ou qui prenaient parti pour tel ou tel auteur, ou bien émettaient des jugements personnels hors de propos. Trop de candidats se sont ainsi permis de critiquer violemment les excès du capitalisme ou, à l'inverse, de dénoncer la réaction verte. Concernant la question de la transparence des informations sur les produits, ils ont souvent confondu la responsabilité ou l'ignorance du consommateur, et les stratégies trompeuses des entreprises.

Certaines copies se réfèrent de manière fautive aux documents, en se contentant de rapporter le numéro du texte entre parenthèses (« texte 1 », « doc. 1 », « textes 1, 3 et 5 »). Ce procédé est également fautif, puisqu'il néglige totalement tous les éléments fournis par le paratexte : la nature du texte, son contexte, ou encore l'identité de son auteur (ou de ses auteurs). Les nuances de points de vue sont totalement gommées et la pensée de chacun se trouve réduite à une synthèse vague et inefficace. Enfin, beaucoup de candidats ont du mal à intégrer les documents proposés d'une façon qui ne soit pas trop scolaire, se contentant souvent d'un « Yvon Merlière pense que... /montre que... », « Jean-Baptiste Malet dit que... /parle de... », sans faire un effort de rédaction pour rechercher des formules plus précises et plus variées. En revanche, certaines formules très maladroitement, voire incorrectes en tête de phrase, sont à proscrire : « Comme mentionné par... », « Comme évoqué dans... », « Comme il est stipulé/expliqué... ». Il faut d'ailleurs rappeler que les verbes « stipuler », « analyser », « remarquer », « concéder », « souligner », « affirmer » ne sont pas synonymes.

Quant à la restitution des idées des documents, il faut souligner que l'analyse de textes comparés est notamment un exercice de reformulation, et qu'on ne saurait se contenter, comme l'ont fait trop de candidats, de citer les phrases-clés ou des expressions mal comprises de chaque texte, avec ou sans guillemets, ce qui relève du plagiat : « le mélange de morale et de bon sens marketing » (texte 4), « les aspirations écologiques contraintes par les difficultés budgétaires et financières » (texte 7).

■ EXPRESSION

Comme le précisent les consignes de l'épreuve, le plus grand soin doit être apporté à la propreté de la copie, à la qualité de la syntaxe et de l'orthographe. On attend une expression à la fois correcte, claire et rigoureuse. Loin d'être un ornement du discours, elle est le signe manifeste de la qualité de la réflexion autant que de la capacité à en rendre compte. Il est étonnant, au regard de cette exigence discriminante connue des candidats, que nombre d'entre eux se permettent encore de présenter des devoirs manifestement non relus, truffés de ratures ou de gribouillis pour rectifier l'orthographe hésitante d'un mot... Les noms des auteurs des documents ont ainsi été trop souvent estropiés ou réduits à leurs prénoms. Cette exigence de relecture doit pouvoir corriger les fautes d'orthographe (**perreine, bouverser, essort, artisans, clareté, enclain, parmi, malgré*), l'emploi fautif des consonnes dédoublées (**imiter, analyse, interresser, notamment*), les fautes d'accords (**les industriels italien se sont implanté en Chine*), les conjugaisons aléatoires du verbe « créer » au présent ou du verbe « devoir » au participe passé, les confusions sur les homophones (a/à, ce sont/se sont, prêt/près) et les barbarismes (**favorisation, nuisif*). Des fautes d'accord graves, répétées, telles que « **comme le souligne X et Y* », « **elles sont présentent...* », « **les mesures present par l'U.E....* » font vraiment très mauvais effet, même dans une copie correcte par ailleurs.

On doit encore déplorer le niveau de rédaction de beaucoup de candidats qui se contentent d'un vocabulaire pauvre (emploi des termes génériques : « les gens », « les choses », « les problèmes ») et d'une syntaxe déplorable (** « les consommateurs consomment... »*), C'est-à-dire d'une écriture très scolaire dans laquelle les enchaînements sont réduits au strict minimum ou à une proposition de

transition laborieuse. D'autres copies ont été écrites au fil de la plume, produisant des développements inintelligibles, sans ponctuation, que l'on peine à suivre. Enfin, pour produire une bonne copie, il ne suffit pas de juxtaposer des expressions journalistiques à la mode, sans les définir et sans se préoccuper de leur adaptation au sujet spécifique qu'il faut traiter.

Nous espérons que cette revue des erreurs les plus fréquentes ne découragera pas les candidats : l'analyse de textes comparés est une épreuve qu'il est tout à fait possible de maîtriser avec un minimum de travail de préparation. Efforcez-vous d'éviter les écueils que nous avons présentés dans ce rapport, et vous verrez que vous obtiendrez des résultats très satisfaisants à cette épreuve, comme de nombreux candidats avant vous.